

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 120 (2022)

Heft: 10

Vorwort: Editorial

Autor: Pehlke-Milde, Jessica

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur

«En tant que sages-femmes, nous avons une mission de soins claire pour garantir des chances équitables et l'accès aux systèmes d'aide et de soutien nécessaires pour toutes et tous, dès le début.»



Prof. Dre Jessica Pehlke-Milde,
co-directrice de l'Institut pour sages-femme à la Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften (ZHAW) et sage-femme. Ancienne directrice de la recherche à l'Institut pour sages-femmes de la ZHAW.

« A ma connaissance, les sages-femmes non pas de rôle à jouer dans l'encouragement précoce des enfants ». Cette affirmation, je l'ai entendue dans le cadre d'une enquête menée auprès des sages-femmes de Suisse, dans laquelle la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften examinait le travail en réseau des sages-femmes dans ce domaine. Parmi les sages-femmes que nous avons interrogées, nombre d'entre elles ne considèrent pas l'«engagement non rémunéré» dans les réseaux, au sens strict, comme faisant partie intégrante de la pratique sage-femme proprement dite. D'autres personnes ayant participé à l'enquête soulignent en revanche le rôle central que jouent les sages-femmes dans la phase la plus précoce de la parentalité et de la formation d'une famille et se considèrent comme étant impliquées dans l'encouragement précoce des enfants. Dans cette perspective, les sages-femmes estiment qu'elles ont la responsabilité de garantir des soins et un accompagnement de qualité à l'ensemble des femmes et des nouveau-nés, y compris à celles et ceux qui, en raison de situations difficiles, ont particulièrement besoin d'aide et de soutien.

Il est aujourd'hui clairement établi que la santé de la mère, de l'enfant et de la famille peut être améliorée par des soins continus dispensés par les sages-femmes et bien intégrés dans le système de santé et le système social, même dans une perspective à long terme ou transgénérationnelle. La prise en charge de femmes dans des situations particulières requiert des compétences spécifiques et une collaboration professionnelle interdisciplinaire au sein des réseaux, dont il est prouvé qu'ils contribuent non seulement à peser sur les professionnel·le·s impliqué·e·s, mais aussi à les décharger. En tant que sages-femmes, nous avons une mission de soins claire pour garantir des chances équitables et l'accès aux systèmes d'aide et de soutien nécessaires pour toutes et tous, dès le début.

Ce numéro d'Obstetrica présente des projets et des initiatives en matière d'encouragement précoce, avec des exemples concrets permettant de se faire une idée approfondie de leur conception et de leur mise en œuvre.

J'espère que cela contribuera à clarifier le rôle des sages-femmes dans le domaine de l'encouragement précoce. Il sera également important à l'avenir de créer des conditions-cadres pour que les sages-femmes soient considérées comme des actrice·eur·s socialement important·e·s dans la phase précoce de la parentalité et de la santé des enfants, et qu'elles·ils soient rémunéré·e·s en conséquence.

Cordialement,

J. Pehlke-Milde

Jessica Pehlke-Milde